

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 8–11 novembre 2010**

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

**Point 6 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2010/6-C/Add.1**

7 octobre 2010  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT COLOMBIE 105880**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal pour les programmes, OD**:	M. P. Rodrigues	tél.: 066513-2361
Chef, RMPP***:	M. K. Owusu-Tieku	tél.: 066513-3018
Chargée de la gestion des résultats, RMPP:	Mme M. Hassinen-Agoya	tél.: 066513-3752

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle

\*\* Département des opérations

\*\*\* Sous-Division de la gestion des résultats

---

## CONTEXTE

1. Le présent document contient la réponse du Secrétariat aux recommandations issues de l'évaluation de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 105880 du PAM en Colombie.
2. Le bureau de pays continuera à travailler en étroite collaboration avec les donateurs et le Gouvernement en vue de résoudre les problèmes opérationnels et d'accroître les effets de ses programmes.
3. Les mesures à prendre pour appliquer les recommandations sont présentées sous forme de matrice.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE  
L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT COLOMBIE 105880**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<b>Programmation</b>			
<p>Les recommandations suivantes seraient sans doute plus adaptées à la prochaine phase de l'IPSR, mais certaines pourraient être mises en œuvre dès à présent. Il est recommandé aux responsables de la programmation d'examiner plus avant les questions suivantes.</p> <p>1. Trouver le moyen de donner plus d'ampleur aux composantes assistance aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et assistance aux enfants vulnérables en milieu rural, compte tenu des difficultés qu'il y a à garantir que cette assistance est effectivement associée à des services de santé efficaces.</p>	Bureau de pays	<p>Actuellement, 18 pour cent des bénéficiaires du volet santé maternelle et infantile (SMI) se trouvent en milieu rural, contre 82 pour cent en milieu urbain, ce qui correspond à la répartition des personnes déplacées entre zones rurales et urbaines. Lorsqu'il vient en aide aux communautés rurales touchées par la violence, le PAM correlle chaque fois que possible ses activités à des centres de santé et à des hôpitaux.</p> <p>Si les conditions le permettent, le bureau de pays envisagera d'élargir les activités SMI dans les zones rurales où le nombre des personnes victimes de la violence est en hausse. Le PAM continuera de travailler avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Ministère de la protection sociale et un réseau de prestataires de services de santé décentralisés en vue de proposer aux bénéficiaires du volet SMI un ensemble intégré d'activités portant sur la santé et la nutrition.</p>	Mise en œuvre en cours
<p>2. Étudier la possibilité d'accentuer les effets des activités visant les femmes enceintes et les mères allaitantes. Cet objectif peut être atteint de deux façons: i) en distribuant une ration familiale plutôt qu'une ration individuelle; ii) en cherchant des moyens de mieux coordonner les mesures visant les femmes enceintes et les mères allaitantes et les autres composantes utilisées pour venir en aide aux ménages.</p>	Bureau de pays	<p>i) Le bureau de pays a étudié la possibilité de distribuer une ration familiale aux bénéficiaires du volet SMI, mais les contraintes budgétaires l'en ont empêché.</p> <p>ii) Le bureau de pays s'emploie à améliorer la coordination avec la contrepartie de l'IPSR et les municipalités pour multiplier les activités complémentaires telles que les vaccinations, les contrôles de la croissance et de l'état de santé, et l'apport de suppléments nutritionnels sous forme de micronutriments. Le PAM, qui dispose d'un système permettant de suivre les données nutritionnelles et les mesures correctives prises, préconise des améliorations dans les services de santé.</p> <p>Dans le cadre d'une nouvelle IPSR, le bureau de pays s'efforcera de renforcer l'assistance complémentaire offerte aux femmes enceintes et aux mères allaitantes en s'appuyant à la fois sur la volonté du Gouvernement d'assurer des services complémentaires de santé et de nutrition, et sur des programmes destinés à améliorer</p>	<p>Mise en œuvre en cours</p> <p>Janvier 2012</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE  
L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT COLOMBIE 105880**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
		l'assainissement de base et les conditions de vie des personnes déplacées. Le PAM continuera d'œuvrer avec le Gouvernement pour intégrer les bénéficiaires de l'IPSR aux programmes de protection sociale, dans le cadre de la stratégie de transfert des responsabilités.	
3. Accroître le pourcentage de projets d'assainissement de base dans le cadre des activités VCT, tout en reconnaissant l'utilité de tous les produits de ces activités.	Bureau de pays	<p>Les activités VCT sont planifiées et exécutées avec la participation des communautés et le classement des besoins par ordre de priorité correspond aux objectifs du Gouvernement et des partenaires. Le PAM continuera de donner la priorité au soutien aux infrastructures et aux équipements d'assainissement ainsi qu'à la formation dans le cadre des projets VCT et Vivres pour la formation (VPF).</p> <p>Les activités VCT consacrées à la construction d'infrastructures d'assainissement de base sont moins nombreuses que prévu à l'origine du fait que les ressources à cet effet sont limitées.</p>	Décembre 2011; mise en œuvre en cours dans l'IPSR actuelle
4. Examiner la possibilité d'axer davantage les activités VPF sur la génération de revenus afin d'associer plus étroitement cette composante à des programmes nationaux de même nature, tout en reconnaissant néanmoins que tous les types de formation peuvent avoir leur utilité.	Bureau de pays	Le bureau de pays renforcera la formation portant sur des activités de création de revenus rattachées aux activités VCT. Actuellement, la plupart des activités VPF sont centrées sur la génération de revenus, y compris sur l'alphabétisation des femmes, élément qui fait partie d'une stratégie visant à intégrer les bénéficiaires au tissu urbain et à consolider leurs moyens d'existence. Le bureau de pays travaillera en conjonction avec des programmes nationaux qui appuient les moyens d'existence et la création de revenus, d'autant que ces activités sont une priorité du nouveau Gouvernement.	Mise en œuvre en cours
<b>Effets indirects</b>			
Du fait de la grande valeur ajoutée pour la Colombie des effets indirects de l'intervention, il est important de chercher comment renforcer ceux-ci. Les recommandations suivantes sont essentiellement axées sur la manière de définir les priorités pour ce qui est des effets indirects et de les hiérarchiser en fonction du contexte.	Bureau de pays		



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE  
L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT COLOMBIE 105880**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
5. Créer davantage d'occasions de rencontres et d'échanges entre les partenaires coopérants, non seulement pour systématiser les enseignements tirés en matière de conception de projets, mais également pour renforcer les liens interinstitutions dans le but de pérenniser l'action menée conjointement.		Le bureau de pays continuera de renforcer les capacités des partenaires au moyen d'échanges et de stages de formation; les événements organisés conjointement en début et fin de projets aideront les partenaires à améliorer la mise en œuvre de ceux-ci, à mobiliser des ressources, à établir des passerelles entre les projets et les programmes gouvernementaux et à tirer parti des réseaux sociaux.	Novembre 2010
6. Mener une étude permettant de recenser et de mettre en évidence les effets conjugués des différentes composantes, notamment celles concernant l'alimentation scolaire et les activités Vivres pour la création d'avoirs.	Bureau de pays	Le bureau de pays mènera une étude sur les effets de la formule Vivres pour la création d'avoirs, et il évaluera les effets du programme d'alimentation scolaire à la lumière des données secondaires recueillies auprès du Ministère de l'éducation.	Mars 2011
7. Faire réaliser trois études de marché sur les options autres que les distributions en nature en vue d'améliorer la programmation de ces activités de substitution, compte tenu du contexte: i) d'une étude sur la viabilité d'une augmentation de la part du budget destinée aux achats locaux; ii) d'une étude visant à établir si les effets indirects sont renforcés par l'achat de produits locaux aux petits producteurs, et dans quelle mesure le cas échéant; iii) d'une étude permettant d'identifier les effets indirects de l'utilisation de produits de base par rapport à celle de bons d'alimentation.	Bureau de pays	La possibilité de réaliser ces études sera examinée compte tenu des contraintes budgétaires.	Mai 2011
<b>Structure du PAM dans le pays</b>			
Les recommandations relatives à la structure du PAM dans le pays visent à mettre l'accent sur les besoins structurels déjà répertoriés et auxquels il faudrait répondre pour pouvoir surmonter les problèmes que pose la gestion d'une IPSR dans un contexte fluctuant.	Bureau de pays	Le PAM a trois bureaux couvrant la région orientale de la Colombie, où la violence touche durement les communautés: le bureau auxiliaire de Bogotá couvre Meta et Guaviare, le bureau satellite de Neiva couvre la zone de Caquetá et le bureau satellite de Cucuta couvre Arauca. Dans ces zones, les partenaires et les ONG internationales apportent de précieuses contributions à l'appui de la logistique, du ciblage et de l'exécution des activités de l'IPSR.	



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE  
L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT COLOMBIE 105880**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p>8. Envisager la possibilité d'une présence permanente dans la région orientale en établissant un bureau satellite qui bénéficiera des synergies créées par la présence du personnel du PAM et, parallèlement, promouvoir le renforcement des effets indirects obtenus au niveau de la protection des personnes, de l'amélioration de leur prise en considération et du renforcement du tissu social. Pour ce faire, on pourrait transférer un bureau satellite se trouvant dans l'une des zones où le conflit a pris fin.</p>		<p>La faible densité de population, les difficultés d'accès dues à l'insécurité et le manque d'infrastructures ont une incidence sensible sur les coûts d'intervention dans la zone. Le bureau de pays examinera sa structure à la lumière de l'évaluation des besoins réalisée pour la prochaine IPSR.</p>	<p>Mai 2011</p>
<p>9. Agrandir les équipes des bureaux auxiliaires et des bureaux satellites.</p>	<p>Bureau de pays</p>	<p>Un autre chargé de suivi sur le terrain a été adjoint aux effectifs des bureaux de Cali et Nariño en réponse à l'accroissement des besoins. La situation du financement limite les nouvelles augmentations de personnel, lesquelles à l'heure actuelle ne sont pas viables. Le niveau des effectifs sera examiné pour la nouvelle IPSR.</p>	<p>Janvier 2012</p>
<p>10. Favoriser les échanges entre le personnel des bureaux auxiliaires et des bureaux satellites par le biais de visites sur les sites des projets, afin qu'il puisse ainsi percevoir les particularités des différents contextes.</p>	<p>Bureau de pays</p>	<p>Le bureau de pays continuera d'encourager les échanges entre bureaux auxiliaires, notamment à la faveur des évaluations de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, de la formation des nouveaux membres du personnel et de la participation à des ateliers.</p>	<p>Mise en œuvre achevée</p>
<p><b>Système d'information opérationnelle et cadre logique</b></p>			
<p>Le système d'information opérationnelle recueille une énorme quantité d'informations, purement descriptives pour la plupart. Il importerait donc de mener à bien un travail d'analyse déductive plus fouillé afin d'examiner en profondeur les effets des différentes composantes sur la programmation. Il est recommandé qu'avant la fin de cette IPSR, l'équipe de suivi se charge des tâches suivantes.</p>	<p>Bureau de pays</p>		



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE  
L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT COLOMBIE 105880**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
<p>11. Déterminer comment évaluer les indicateurs d'impact figurant déjà dans le cadre logique et ventiler, selon des méthodes déductives, les effets des différentes composantes et les différences constatées entre les personnes bénéficiant de l'IPSR et les autres. Il est important que les études contextuelles commanditées par le PAM comportent quelques questions visant à déterminer si la personne interrogée a été bénéficiaire et, le cas échéant, dans le cadre de quelle composante.</p>		<p>Le bureau de pays a mené à bien des études de référence et de suivi afin d'évaluer les indicateurs d'effets directs de l'actuelle IPSR, et il fera de même pour la nouvelle intervention.</p>	<p>Mai 2011</p>
<p>12. Élaborer de nouveaux indicateurs permettant de mettre en évidence les effets indirects de l'IPSR en fonction du contexte, à savoir: une meilleure prise en considération des personnes concernées, la protection, le renforcement du tissu social, l'effet multiplicateur et la création de partenariats. Il conviendrait de créer une base de données permettant de répertorier les changements touchant les types de partenariats (indication des différents niveaux concernés et nombre de partenaires, entre autres) et l'effet multiplicateur obtenu. En outre, l'on pourrait ajouter à l'analyse d'autres indicateurs comme le nombre de bénéficiaires, les différents effets indirects ou les mesures sanitaires adoptées.</p>	<p>Bureau de pays</p>	<p>Le bureau de pays continuera d'améliorer ses systèmes de suivi et évaluation afin de collecter des données qualitatives sur l'exécution des projets au moyen des nouveaux modèles de présentation qui sont en cours d'élaboration.</p> <p>Dans le cadre de la nouvelle IPSR, des données seront recueillies sur les liens entre organisations à assise communautaire et autres partenaires, les ressources mobilisées par l'intermédiaire des partenaires et le renforcement des réseaux sociaux.</p>	<p>Mai 2011</p> <p>Janvier 2012</p>
<p>13. Promouvoir la réalisation d'une étude de suivi des bénéficiaires, ventilée par composante, une fois le transfert effectué, afin d'évaluer plus précisément la durabilité des changements relevés par les bénéficiaires dans le cadre des projets.</p>	<p>Bureau de pays</p>	<p>Bien qu'une étude de suivi ne soit pas réalisable en raison des limitations budgétaires, le bureau de pays s'attachera à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) utiliser les informations sur l'état nutritionnel des bénéficiaires émanant des systèmes de suivi nutritionnel des partenaires pour éclairer les décisions concernant la réorientation et le transfert des activités aux programmes gouvernementaux;</li> <li>ii) conduire des études de cas sur les activités VCT et VPF pour dégager des informations sur les bénéficiaires et la pérennité des actions; et</li> <li>iii) analyser les informations issues des études du PAM, des programmes gouvernementaux et des évaluations</li> </ul>	<p>Décembre 2011</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DE  
L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT COLOMBIE 105880**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
pour concourir à l'élaboration de la nouvelle IPSR.			
<b>Donateurs</b>			
14. Afin de promouvoir une plus grande ponctualité et une meilleure prévisibilité des contributions, le directeur du bureau de pays devrait élaborer, avec le soutien de la Division des relations avec les donateurs, une stratégie de financement permettant de diversifier la base des donateurs dans le but d'appuyer les initiatives stratégiques que le bureau de pays jugera prioritaires pour les futures interventions.	Bureau de pays/bureau régional/Siège	Le bureau de pays, avec l'aide du Siège et du bureau régional, poursuivra ses efforts tendant à diversifier la base des donateurs.  Le bureau de pays facilitera les visites des donateurs sur les sites des projets et encouragera les réunions visant à échanger des informations sur la conception et l'évaluation des projets et l'analyse des résultats et d'autres données.	Décembre 2011